

# La gazette DU LAVEZON



## Au Sommaire :

- P.2 Mot de Mme la Maire
- P.3 Réunions du conseil municipal
- P.3 Actualités municipales
- P.6 Evénements et manifestations
- P.9 La parole aux associations
- P.11 Ecole et bibliothèque
- P.12 Finances communales
- P. 14 Projets du conseil
- P.15 Intercommunalité
- P.17 Administratif
- P.19 Détente
- P.20 Informations utiles - Etat civil



## Mot de Mme la Maire

### Chers Saint Martinoises, chers Saint Martinois

Avec un été caractérisé par des températures pénibles, la sécheresse et le risque constant d'incidents liés à la canicule (risque incendie – manque d'eau) la mairie a continué d'assurer son rôle auprès de tous.

Régulièrement vous vous tournez vers elle pour avoir un renseignement, de l'aide, accomplir une démarche, signaler un problème ou solliciter un conseil. C'est bien là le rôle d'une mairie en milieu rural : celui d'être un service public de proximité.

Au-delà de vos sollicitations je voudrai rappeler l'intense activité de notre commune déployée par nos agents et les élus. Cette activité parfois discrète et peu visible se déploie sur plusieurs volets que l'on peut, de façon schématique, décrire ainsi :

- Une activité « quotidienne » qui est la mission de base de la collectivité car essentielle pour un service public de qualité pour les habitants : école (garderie, restauration scolaire et entretien – maintenance des locaux) travaux de voirie, gestion des équipements publics (STEP – salles communales etc.) entretien des espaces verts, accueil du public, actes administratifs, dossiers d'urbanisme, location de matériel, etc...
- Une mission de mise en lien des habitants, de soutien à la vie sociale, de valorisation de notre commune : organisation en direct d'événements pour tous les habitants, appui aux initiatives et manifestations des associations ou des partenaires, développement d'outils de communication variés.
- Une mission stratégique qui vise à préparer l'avenir de la commune en développant des projets structurants à moyen et long terme, en en définissant la faisabilité et en déterminant les projets prioritaires : PLU – rénovation de bâtiments publics – réfection de voirie – implication dans la communauté de communes – constitution des dossiers de subvention auprès de l'état, du département et de la région.

### Septembre : le mois de la rentrée ?

Même si un grand nombre d'entre nous n'est plus directement concerné par la rentrée des classes, septembre est, pour tous, la période où se mettent en place et où se réactivent activités, projets, rendez-vous...

Vous trouverez dans cette gazette les rubriques traditionnelles : informations, retour sur les activités et les événements passés et un point sur les projets à venir.

Dans ces pages nous mettons en lumière les activités des associations du village, celles de la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et les actions réalisées ou en projet de notre commune.

Depuis la parution de la gazette de mars 2022, notre dynamisme communal s'est concrétisé au travers des manifestations associatives et communales qui ont connues un grand succès. Ces temps forts ont permis de développer de nombreux moments de rencontre pour les Saint Martinoises et les Saint Martinois.

Des rendez-vous sont programmés pour cette fin d'année 2022 avec en particulier les rencontres annuelles avec les habitants fixées début octobre et le marché d'Hiver qui vont permettre la poursuite de temps conviviaux et d'échange.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Marie-Noëlle Laville, Maire

## Réunions du conseil municipal

### 24 février 2022

- Détermination du loyer pour la location du gîte communal

### 5 avril 2022

- Approbation du compte de gestion 2021 commune
- Approbation du compte administratif 2021 commune
- Affectation des résultats au budget 2022
- Approbation du compte de gestion 2021 assainissement
- Approbation du compte administratif 2021 assainissement
- Affectation des résultats au budget assainissement 2022
- CLECT : transfert de charges liée à la prise de compétence mobilité
- Constitution de la commission d'appel d'offres
- Maîtrise d'œuvre pour la mise en place de solutions techniques visant à consolider les fondations du presbytère

### 14 avril 2022

- Approbation du budget primitif commune année 2022
- Approbation du budget primitif assainissement année 2022
- Détermination des taxes foncières bâties et des taxes foncières non bâties année 2022
- Passage au référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2023
- Approbation du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Martin-sur-Lavezon
- Versement des indemnités de fonction aux élus

### 19 mai 2022

- Participation à un appel à manifestation d'intérêt « Partenariat technique et financier pour la création d'une société par actions simplifiées (SAS) pour le développement des énergies renouvelables » coordonné par la communauté de communes
- Instauration du droit de préemption urbain
- Remboursement des frais de déplacements temporaires des agents communaux
- Travaux de voirie

### 30 juin 2022

- Soumission des travaux d'édification de clôture à déclaration préalable
- Instauration du permis de démolir
- Choix du mode de publicité des actes pris par les autorités communales à compter du 1er juillet 2022 (affichage et site internet)
- Demande de subvention auprès du conseil départemental pour la voirie communale
- Demande de subvention pour la création et l'aménagement des espaces publics auprès du département de l'Ardèche
- Demande de subvention pour la création et l'aménagement des espaces publics auprès de la région AURA
- Cadeau aux enfants en fin de cursus primaire
- Information sur la mise en place du compte épargne temps pour le personnel communal

## Actualités municipales

**ATTENTION :** depuis le conseil municipal du 30 juin, toute **édification de clôture** sur l'ensemble du territoire communal, à l'exception des clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière, est maintenant soumise à une **déclaration préalable** à faire en Mairie. Au sens de l'urbanisme, constituent des clôtures les murs, murets, treillis, pieux, palissades, grilles, barbelés, grillages, portes de clôture, destinés à fermer un passage ou un espace. En revanche, une haie vive n'est pas considérée comme une clôture et n'est donc soumise à aucune déclaration préalable. Ceci permettra d'éviter les projets non-conformes et le développement éventuel de contentieux.

### Réfection du mur près de la salle communale

Début mai démarrage des travaux pour rehausser le mur donnant sur la place de la salle communale, une dizaine de jours plus tard, ce fut chose faite. Le mur existant étant un peu bas par endroit le voilà maintenant à bonne hauteur pour éviter tous risques de chute. La chaleur n'ayant pas permis de réaliser les joints de pierre dans de bonnes conditions, ceux-ci seront fait ultérieurement lorsque la météo sera plus propice à ce genre de travaux.



## Actualités municipales > SUITE

### Construction d'un local de stockage

Afin de regrouper le stockage de l'ensemble de notre matériel (bancs, tables, barnum...) la municipalité a prit la décision de réaliser un local de stockage en prolongement de l'existant sous les toilettes publiques. Celui-ci aura une surface de 20 m<sup>2</sup> et sera construit par notre employé communal aidé de quelques bénévoles. Une montée d'escalier attenante à ce bâtiment sera faite dans un second temps, elle permettra l'accès du terrain multi activités à la place de la boulangerie.

Le chantier avance à grand pas, le premier coup de pelle des fondations a eu lieu la dernière semaine d'août, les murs sont terminés pour le gros œuvre et la dalle est en cours de préparation. Le local sera opérationnel d'ici cette fin d'automne, la tranche escalier se fera plutôt au printemps prochain.

Merci aux bénévoles pour leur coup de main !



### Nomination de 2 conseillers délégués

2 conseillers délégués ont été nommés par notre Maire au printemps. Les conseillers délégués sont des élus auxquels le ou la Maire délègue une ou plusieurs fonctions. Il s'agit de Patrick Jammes et Johanna François, qui assurent les fonctions suivantes depuis le 1er mai 2022 :



#### Patrick Jammes :

- Suivre les travaux de rénovation et/ou de création concernant les bâtiments communaux ainsi que les projets immobiliers de la commune
- Coordonner les animations et événements mis en place par la commune

#### Johanna François :

- Coordination et réalisation du bulletin municipal, gestion du site internet et de l'application intramuros
- Suivi des affaires scolaires, participation aux projets ou actions en lien avec l'enfance et la jeunesse



N'hésitez pas à les contacter via la Mairie si vous avez des besoins ou questions les concernant !

### Sècheresse – Alimentation en eau potable

#### Extraits des documents du Service public de l'eau Cœur d'Ardèche (SYDEO)

Cette sécheresse historique et les fortes températures observées sur notre territoire conduisent à une augmentation importante de la consommation de nos abonnés de manière générale (plus de douche par exemple, plus de population sur certaines zones touristiques) alors que nos ressources en eau diminuent fortement, générant ainsi des tensions sur certaines zones géographiques.

A cette augmentation se greffent de nouveaux reports agricoles sur les réseaux publics d'eau potable (tarissement des ressources privées) pour l'abreuvement du bétail fragilisant sur certains secteurs l'approvisionnement en eau potable.

Pour faire face à cette situation, plusieurs actions ont été activées pour maintenir ou reconstituer les niveaux des réservoirs :

- Dans le cas où la ressource est insuffisante pour faire face à la consommation : des transports d'eau ont été planifiés pour éviter l'érosion des stockages et la rupture d'approvisionnement en eau de nos abonnés. (Chalencou, Ajoux)
- Dans le cas de tirages exceptionnels sur certains réservoirs ou fuite sur le réseau : un transport d'eau ponctuel a été réalisé pour reconstituer artificiellement la capacité maximale des réservoirs pour retrouver une exploitation normale des ouvrages. (Coux, Gourdon, Beauvène)
- Sur la ressource des Morées de Saint Pierre la Roche un maillage temporaire a été mis en place avec une unité mobile de pompage, pour compléter la ressource des Bouviers sur la commune de Saint-Martin-sur-Lavezon.
- Modification des consignes d'exploitation du captage de la Payre, suite à la baisse importante du niveau de la nappe.
- Recherches de fuites systématiques

## Actualités municipales > SUITE

- Suivi accru de nos ouvrages en télégestion
- Communication et sensibilisation des maires, élus et abonnés
- Prise de contact avec les gros consommateurs pour anticiper leur besoin en lien avec nos ressources en eau,

Cet épisode historique met en évidence la sensibilité de notre territoire à la sécheresse et l'importance de mettre rapidement en œuvre un projet de sécurisation de l'alimentation en eau potable.

Des pistes de réflexion sont en cours :

- Mobiliser une nouvelle ressource semble indispensable,
- Favoriser les maillages et les interconnexions des réseaux,
- Améliorer nos connaissances des systèmes (déploiement de la télégestion),
- Mettre en place un plan d'amélioration des rendements réseaux,
- Rechercher des solutions alternatives (création d'impluvium) dans les secteurs de montagnes,
- Poursuivre nos actions de communication et de sensibilisation (abonnés, partenaires).

*Nous ne pouvons que remercier l'ensemble des équipes de SYDEO pour leur réactivité et de leur disponibilité pendant toute cette période.*



### Classement de notre commune en catastrophe naturelle pour le phénomène sécheresse et réhydratation des sols pour 2022

Pour que notre commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle sécheresse il y a deux critères :

- Analyse de la durée de retour à l'humidité
- Analyse de la présence de sols sensibles au phénomène de sécheresse / réhydratation sur la commune.

La commune de Saint-Martin-sur-Lavezon va déposer une demande de classement en catastrophe naturelle début novembre 2022. **Cette demande sera instruite en 2023.** Un avis sera rendu par la commission interministérielle de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Si la commune est reconnue, la reconnaissance sera publiée au Journal Officiel. A la suite de cette reconnaissance officielle, la commune informe à son tour ses administrés afin qu'ils contactent leur assureur. Attention les pertes agricoles ne sont pas concernées par ce dispositif mais par celui des calamités agricoles géré par la Direction des territoires.

En résumé, voici les consignes que la mairie vous donne :

- Contactez la mairie pour vous faire connaître si vous observez des dégâts sur vos biens pouvant être dus à la sécheresse de cette année en envoyant un mail (de préférence) ou en téléphonant. La mairie tient une liste des personnes s'étant manifestées qui seront ainsi contactées suite à la demande de classement.
- Parallèlement informez votre assureur de vos constats et de votre démarche auprès de la mairie



## Évènements et manifestations

### 23 mars – Une journée pour parler prévention

Plus de 30 participants se sont réunis le 23 mars 2022 pour la journée consacrée à la prévention au vieillissement sur notre commune.

La Commune et ses partenaires, la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, SOLIHA Drôme, Atouts prévention Rhône Alpes, et le Comité Drôme Ardèche sport en milieu rural, ont proposé une journée d'activités ludiques et d'ateliers d'information autour des questions de l'autonomie dans le logement, de la santé, de l'activité sportive et de loisirs.

SOLIHA Drôme est intervenu avec son TRUCK, un camion aménagé en appartement avec salle de bain et cuisine adaptée, pour proposer un espace d'information et de démonstration des aménagements possibles pour faciliter le quotidien. Leur leitmotiv : mieux anticiper les besoins d'aménagement des logements pour y rester le plus longtemps possible ! L'équipe SOLIHA propose ainsi une étude gratuite de votre logement ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour mobiliser les aides financières aux travaux dans le cadre de l'opération « Aujourd'hui pour l'Habitat » jusqu'en 2025.

Atouts Prévention, représenté par un travailleur social de la Mutualité Sociale Agricole, a animé un atelier pour aborder des sujets variés comme le passage à la retraite, la mémoire, l'activité physique, le sommeil, la nutrition, le stress.

Enfin, l'initiative Mobil'Sport du Comité Drôme Ardèche sport en milieu rural a proposé un atelier ludique de sensibilisation à l'activité physique adaptée aux seniors dans une optique globale de sport-santé. Le public a apprécié de s'essayer à la marche nordique, muni de bâtons BungyPump, qui comportent des résistances et permettent ainsi de faire de l'exercice sans chocs articulaires.

Une journée réussie, qui était ouverte à tous et en particulier aux habitants de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron.

Pour plus d'information voir le lien

<https://aujourdhuihabitat.fr/journee-prevention/>



### Fête des fleurs

Le samedi 30 avril a été une journée très fleurie à Saint-Martin-sur-Lavezon ! L'APE a organisé sa traditionnelle Fête des fleurs avec vente de plants, d'aromatiques et de fleurs issus de pépinières de qualité. Des animations étaient proposées aux petits et aux plus grands avec la participation de Tisse Ta Toile. La buvette et les hot-dogs ont également eu beaucoup de succès, ce fut un moment très agréable sous le préau avec un beau soleil !



### 1<sup>er</sup> juin – Matinée jeux à la bibliothèque

Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de juin la bibliothèque de Saint-Martin-sur-Lavezon a participé à la manifestation « Venez jouer » proposée par le réseau des bibliothèques Ardèche Rhône Coiron. Les parents et leur enfants étaient invités à venir découvrir une sélection de jeux faite par les bénévoles. Le soleil était au rendez-vous, les participants ont pu s'installer sur des tables devant la bibliothèque et tout le monde a passé un très agréable moment. A refaire !



## Évènements et manifestations > SUITE

### 4 juin – Les préalables du festival d'Alba la Romaine

Nous avons eu la chance cette année d'accueillir un des spectacles gratuits des préalables du festival d'Alba la Romaine, à Saint-Martin-sur-Lavezon. Le rendez-vous était donné à 20h30 sous le préau, pour un spectacle danse et théâtre, et un public nombreux avait répondu à l'invitation. Tout le monde s'est ensuite dirigé vers le terrain au dessus de l'école où les gradins étaient installés. Malheureusement la météo en a décidé autrement et le spectacle n'a pu durer que quelques minutes à cause d'un orage ! Qu'à cela ne tienne, la fête a repris sous le préau où un bal a été improvisé. Finalement, la soirée a été très chaleureuse ! Et les box repas proposées par l'APE qui tenait la buvette ont connu un succès fou !



### Fête des associations

Après 2 années de pause, la fête des associations s'est déroulée le samedi 25 juin.

La fête a débuté vers 18h avec l'ouverture de la buvette qui servait entre autres boissons une marquisette, bien appréciée par tout le monde. Le tout animé en chanson par quelques habitants du village (Ludivine, Béatrice, Christophe...) suivi de Roland et de son accordéon. Puis vers 21h le repas préparé par Jérôme, Lulu et Philippe (salade composée, diots, flageolets à la tomate, fromage et tarte aux pommes) était servi dans la bonne humeur. Au total 110 personnes étaient présentes au repas.

La soirée s'est clôturée dans une ambiance musicale des années 80, animée par notre DJ Denis.

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette fête.



## Évènements et manifestations > SUITE

### Marché d'été de St Martin le 21 juillet

Le jeudi 21 juillet a eu lieu la deuxième édition de notre marché d'été, de 18h à tard dans la nuit. De nombreux exposants étaient présents : légumes bio, viande et fromages de chèvre de la ferme du Neck, Savons Jumens de Laury, biscuits du Rieutord de Céline, stylos et gravures sur bois de Jean-Yves, herboristerie Herbula, les productions de Josse, bijoux et créations papier de Marie Françoise, la vannerie de Marie Yvonne, le brasseur « la petite crotte », olives, huile et abricot de Nyons, les confitures de châtaignes de la ferme du Moulin...

En plus de la buvette mise en place par les associations, nous avons pu déguster de nombreux petits plats : les samoussas préparés par l'association Mayesha Espoir, les encornets farcis de la table d'Ingrid, le jambon grillé et les assiettes de charcuterie de Manu Chaix, les pizzas de l'épicerie sans oublier les crêpes à la châtaigne de Gisèle. Tout cela dans une ambiance musicale avec Roland accompagné de son accordéon et pour la seconde fois à Saint Martin, l'orgue de Barbarie de la compagnie GOMINA.

Encore une fois ce marché fut un grand succès avec de nombreux visiteurs.

Rendez-vous donc dès maintenant pour la seconde édition de notre marché de Noël début décembre 2022.



### A noter :

Marché de Noël à St-Martin-sur-Lavezon le 3 décembre !

### Réunions de quartier

Les réunions de quartier, qui ont été tant appréciées l'année dernière, vous seront à nouveau proposées cet automne. Nous vous invitons à participer à celle qui correspond à votre domicile :

#### × Le vendredi 7 octobre, à 18h :

route du Coiron (du 2926 au 4172), place du Champs de Mars, rue des Plans, chemin du Verger, route du Château, chemin de Cix, route de Barry, chemin de Chanègues

#### × Le samedi 8 octobre, à 10h :

Chemin de Bagatelle, route de Privas, route de Saint Bazile, route des Bouviers, chemin du Planoulet, rue de l'Eglise, route du Coiron (du 1 au 2170)

#### × Le vendredi 14 octobre, à 18h :

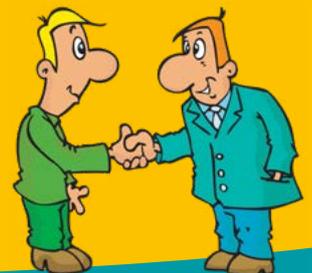
route de la Bastide, route des Audouards, route de Rochemaure, route de la Quinte, chemin de Séguret, chemin du font du Rieu, chemin du Moulin, hameau de la Bastide

#### × Le samedi 15 octobre, à 10h :

route du Coiron (du 4784 au 5349), quartier Lachamp, chemin de la Rivière, chemin des Bayles, route de Cougourdas

Si vous ne pouvez pas participer à la réunion correspondant à votre domicile, n'hésitez pas à venir à une autre.

Les rencontres sont prévues en extérieur sous le préau à l'arrière de la mairie. Nous espérons vous y retrouver nombreux !

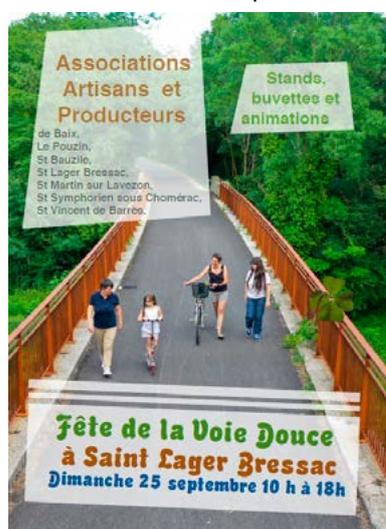


## Évènements et manifestations > SUITE

### 25 septembre – Fête de la Voie Douce

Pour la deuxième année les villages de Saint Bauzille, Saint Lager Bressac, Saint-Martin-sur-Lavezon, Saint Vincent de Barrés, Saint Symphorien sous Chomérac, le Pouzin et Baix renouvellent la fête de la voie douce de la Payre le dimanche **25 septembre 2022 de 10h à 18h**.

A cette occasion venez découvrir les artisans (potiers, stylos en bois...) et les producteurs locaux (biscuits, savons...)



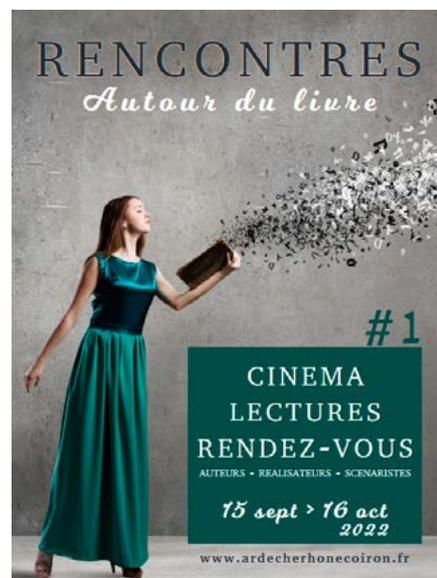
ainsi que les activités des différentes associations (sportives, artistiques...).

Tout au long de la journée, de nombreuses animations seront proposées (cerf volant, initiation à l'aquarelle, découverte des plantes sauvages comestibles, jeu de piste...).

Buvettes et petite restauration seront également présentes aux 2 extrémités du parcours.

### 8 octobre - Les cafés littéraires

Comme chaque année, la bibliothèque de St-Martin-sur-Lavezon participe aux cafés littéraires. Une lecture musicale gratuite vous sera proposée le **samedi 8 octobre** avec le comédien ardéchois Sébastien Joanniez et le contrebassiste J. Martin. Nous vous donnons donc rendez-vous à **10h30** à la bibliothèque de St Martin pour une lecture d'une heure qui sera suivie par un petit verre offert par les bibliothécaires.



Le programme complet des Cafés Littéraires peut être retrouvé sur internet [www.lescafeslitteraires.fr](http://www.lescafeslitteraires.fr).

### 17 décembre - Concert de la SMAC

Le samedi 17 décembre la SMAC (Scène de Musique Actuelle) organisera un concert à la salle communale de Saint-Martin-sur-Lavezon dans le cadre du festival Les Zincs Chantent. Réservez votre soirée!



## La parole aux associations

### La Petite Boule Saint Martinoise

C'est avec grand plaisir que nous avons repris le cours normal de nos activités ce printemps. La reprise du championnat, plusieurs concours sociétaires suivis de casse-croute, fin mai notre sympathique concours assis suivi d'une Ailloli le soir, 110 convives réunis début aout pour le méchoui.

On notera le bon parcours de notre équipe en coupe de France, qui perd au 4ème tour de l'Ardèche aux portes de la qualification pour le tour Rhône-Alpes-Auvergne.

Toutes nos félicitations à Aurore, championne d'Ardèche en Mars, qui a grandement représenté notre département et notre club le 27 aout à Bergerac, en atteignant les 16ème de final au championnat de France, une défaite 7 à 13 face à la championne en titre, quel beau parcours!!!!

A venir les moules frites et le maitre joueur suivi de notre traditionnelle bombine le **29 octobre**.

Amitié bouliste

## La parole aux associations > SUITE

### Tisse ta toile

**Tisse Ta Toile** soutien « Les P'tits Doudous », un réseau d'associations de professionnels de santé aux blocs opératoires et plus particulièrement celle de la clinique Kennedy. Leur mission est d'améliorer l'accueil et le bien-être des enfants opérés et de réduire leur anxiété par le jeu. « Les P'tits Doudous » financent leurs actions par le **RECYCLAGE** de matériaux à usage unique dans les blocs opératoires contenant du cuivre et de l'inox, ainsi que d'autres matériaux.



Pour cela nous avons réalisé cette **poubelle** qui va être installée en septembre **devant l'école** pour permettre aux St Martinois d'y déposer canettes et cartouches d'encre qui seront ensuite emmenées chez un ferrailleur et l'argent

récupéré donné **aux P'tits Doudous**. D'autres points de collecte pourront être installés par la suite.

Merci pour votre collaboration.

A partir de janvier, Tisse ta toile proposera un nouvel atelier hebdomadaire : « **Enchantons-nous** »



Retrouvons nous tous les mercredis, de 18h à 19h, à la salle communale, pour partager le plaisir de chanter ensemble, tous âges confondus ! Cet atelier sera animé par Coline qui a une grande habitude du chant et propose d'explorer ensemble le répertoire traditionnel français sous diverses formes en fonction du groupe (canons, polyphonie, jeux de réponses etc.)

**Si vous êtes intéressés, merci de contacter Coline**  
06 42 65 07 56 / [coline.prophette@gmail.com](mailto:coline.prophette@gmail.com)

Afin de profiter de la joie de Noël et commencer à chanter un peu, **un goûter** vous est proposé le dimanche 11 décembre, à partir de 15h. En espérant vous y voir nombreux !

### L'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.)

Comme chaque année, l'association des parents d'élèves organisera des événements (halloween, fête de Noël, etc.) afin de divertir les enfants et de participer au financement des sorties scolaires. Les détails vous seront communiqués dans l'année. Parents d'élève, n'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez donner un coup de main, même ponctuel, toute aide est précieuse !

### Loisirs Animations Culture du Lavezon (L.A.C.)

■ Activités proposées cette année depuis le 12 septembre, n'hésitez pas à venir essayer :

- **Marche** : le lundi de 13h30/14h à 17h30
- **Gym** : le mardi de 19h à 20h à la salle communale
- **Attention, pas de Qi Gong cette année !**

**Pour plus d'information merci de contacter Maryse au : 04 75 52 97 91**

■ A partir de janvier 2023, nous vous proposons également de la Gym Douce avec Célia

**Si vous êtes intéressé merci de prendre contact au 06 63 33 52 28**

■ Programme du 3ème trimestre 2022 : **Retenez ces dates !!**

- **Samedi 24 septembre** : Repas partagé suivi d'un concert avec M. BRUN (chansons françaises), sous le préau
- **Samedi 19 novembre** : Soupe d'automne (raves, châtaignes et lard), à la salle communale

### Anciens combattants

**Les dates à retenir :**

- Cérémonie du 11 novembre
- 5 décembre : cérémonie devant le monument aux morts

### Ensembles et solidaires

**Voici le programme de l'année à venir :**

- 9 octobre : concours de belote
- 16 décembre : distribution des colis de Noël aux adhérents
- 6 janvier : assemblée générale
- 29 janvier : loto
- 15 mars : repas



### Fête de l'école

C'est une fête de l'école grandiose qui a eu lieu le samedi 2 juillet organisée par l'APE, pour le plus grand bonheur des enfants. Tournois de pétanque, spectacle des enfants, ventrigrisse, jeux gonflables, pêche aux canards, train mène local, repas, concert, boom... ils avaient de quoi en avoir plein les yeux! Avec une belle journée, tout le monde en a bien profité.

Petit moment d'émotion lorsque les 4 « grands » de Saint Martin ont reçu leur cadeau de la part de la Mairie pour leur entrée au collège. On espère



que cette rentrée s'est bien passée et qu'ils ont tout ce qui leur faut pour continuer sereinement leur scolarité!

### Rentrée



Cette année la rentrée des classes a eu lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre. Il y a 21 élèves dans la classe des petits et 20 dans celle des grands.

L'intervenante musique change à nouveau, les enfants profiteront d'1/2h de musique par semaine le jeudi avec Murielle, qui est déjà intervenue il y a quelques années.

Nous leur souhaitons à tous une bonne année scolaire!

### Les jeudis à la bibli

Maryse, une bénévole de la bibliothèque, accueille régulièrement les élèves de l'école afin qu'ils choisissent des livres à ramener chez eux. Voici quelques mots pour partager cette expérience avec vous :

#### Comment se passe l'accueil des élèves ?

C'est le jeudi après-midi, la classe des grands a 1 h et celle des petits également. Les grands viennent en 4 groupes d'1/4h chacun pour choisir 1 livre chacun. Un parent d'élève doit être présent pour qu'ils ne soient pas seuls avec moi, je ne suis pas autorisée à en prendre la responsabilité!

## Ecole et bibliothèque

Pour les petits, ils viennent en 2 groupes, avec Cathy pour les plus petits et M. Boulat pour les plus grands. Ils choisissent 1 livre chacun et prennent le temps ensuite de lire une histoire, ils adorent ça!

#### A quelle fréquence ont lieu ces séances ?

L'année dernière, j'appréhendais un peu, je leur ai donc proposé un jeudi par mois. Mais finalement ça se passe très bien. Les enfants sont gentils, ils chahutent un peu mais c'est normal, ils en profitent! Et ils écoutent bien. Ça me plaît de passer ces moments avec eux et eux sont contents de venir. Je leur proposerai donc plus de jeudis cette année!



### Bibliothèque:

Le réseau des bibliothèques ARC est composé de **14 bibliothèques** avec 60 000 documents disponibles au prêt dont des livres, des revues, des DVD, des CD et 250 jeux de société pour tous les goûts et tous les âges. Grâce au partenariat avec la bibliothèque départementale, vous avez accès à une sélection de titres de presse en ligne, écoute musicale en illimitée et prêts de livres numériques.

L'inscription à la bibliothèque est **gratuite**. Avec votre carte d'adhérent, vous pouvez vous rendre sur l'ensemble des 14 bibliothèques du réseau pour emprunter ou rendre des documents (plus d'information sur <https://cruas-pom.c3rb.org/>).

La bibliothèque de St Martin est ouverte au public le mercredi de 10 h 30 à 12h, le samedi de 10 h à 12h et le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 16h15 à 17h.

Bientôt, nous ferons venir le **Docteur Lecerf** afin qu'il nous présente son livre « Mémoires d'un médecin de Village - 1970 à 2017 ». Reste à fixer la date et l'heure.

Vous pouvez également vous servir en livres dans la **boîte à livres** située devant la mairie et en déposer.



Réseau des bibliothèques  
Ardèche Rhône Coiron

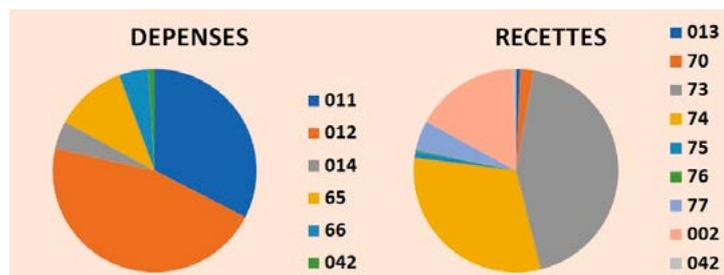
# Finances communales

Dans le bulletin municipal de septembre 2021 nous avons consacré un dossier détaillé aux finances communales.

Dans cette nouvelle gazette nous actualisons les informations avec les éléments du compte administratif de la commune pour 2021 et du budget prévisionnel de la commune pour 2022.

## Comptes administratifs commune 2021

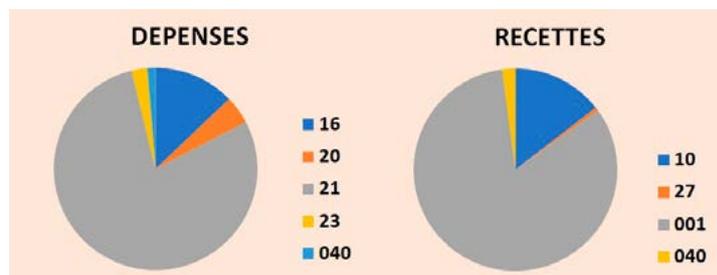
### 1. Fonctionnement



Se reporter au numéro des chapitres en partie gauche du tableau ci-dessous

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant €
011	Charges à caractère général	98 440,12
012	Charges de personnel et frais assimilés	138 557,69
014	Atténuations de produits	13 542,71
65	Autres charges de gestion courante	34 367,60
66	Charges financières	14 103,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 929,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>301 940,51</b>
Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant €
013	Atténuations de charges	2 696,10
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	7 961,08
73	Impôts et taxes	167 625,21
74	Dotations et participations	119 474,65
75	Autres produits de gestion courante	3 979,16
76	Produits financiers	804,20
77	Produits exceptionnels	18 297,26
002	Excédent de fonctionnement reporté	63 848,02
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 844,41
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>386 530,09</b>

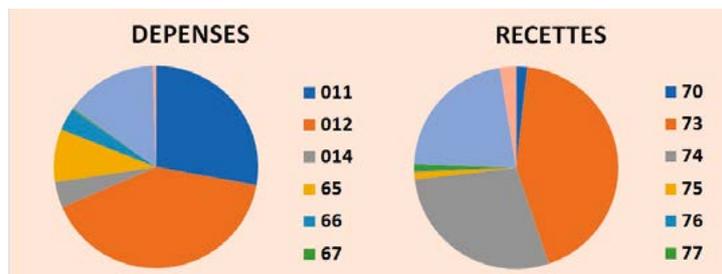
### 2. Investissement



Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant €
16	Emprunts et dettes assimilés	18 097,06
20	Immobilisations incorporelles	6 297,00
21	Immobilisations corporelles	110 963,48
23	Immobilisations en cours	3 501,26
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 844,41
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>140 703,21</b>
Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant €
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 453,08
27	Autres immobilisations financières	758,07
001	Excédent d'investissement reporté	116 881,90
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 929,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>141 022,05</b>

## Budget prévisionnel commune 2022

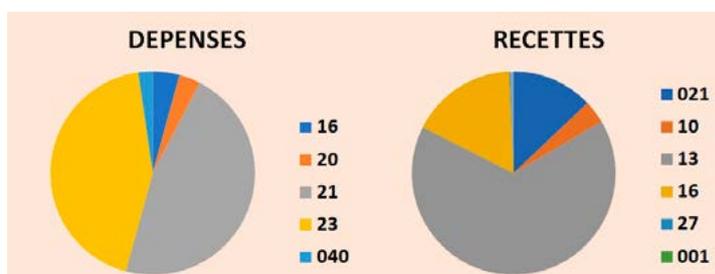
## 1. Fonctionnement



Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant €
011	Charges à caractère général	108 084,95
012	Charges de personnel et frais assimilés	157 600,00
014	Atténuations de produits	16 028,00
65	Autres charges de gestion courante	32 510,00
66	Charges financières	14 101,71
67	Charges exceptionnelles	900,00
023	Virement à la section d'investissement	56 636,92
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 914,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>387 775,58</b>

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	6 800,00
73	Impôts et taxes	167 010,00
74	Dotations et participations	110 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 500,00
76	Produits financiers	776,00
77	Produits exceptionnels	4 100,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	84 589,58
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>387 775,58</b>

## 2. Investissement



Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant €
16	Emprunts et dettes assimilés	18 639,87
20	Immobilisations incorporelles	14 853,00
21	Immobilisations corporelles	205 146,05
23	Immobilisations en cours	190 960,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>439 598,92</b>

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant €
021	Virement de la section de fonctionnement	56 636,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	289 943,19
16	Emprunts et dettes assimilés	74 000,00
27	Autres immobilisations financières	785,97
001	Excédent d'investissement reporté	318,84
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 914,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>439 598,92</b>

**Synthèse :** après les années 2019 et 2020 fortement impactées par les conséquences de la crise sanitaire et les évolutions liées au personnel municipal, l'année 2021 se clôture avec un compte administratif de fonctionnement correspondant à une année plus « classique ». Cette année a donc pu servir de base à l'élaboration du budget 2022 avec la prise en compte toutefois des impacts de l'inflation et des annonces gouvernementales.

**Les principales observations à relever :**

- En dépenses, augmentation sensible des charges liées à l'énergie, aux fournitures et à la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires
- En recettes : baisse des dotations de l'état et attente prolongée des réponses aux demandes de subventions faites en 2021, ce qui ne nous permet pas d'engager les projets d'investissement envisagés.

## Projets du conseil

### Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU de notre commune est **exécutoire depuis le 11 juin 2022**.

#### Ce qui change :

Toutes les demandes d'urbanisme (déclarations préalables et permis de construire) sont instruites par le service urbanisme de la communauté de communes. Les dossiers doivent être déposés en mairie qui assure la saisie des documents sur une plateforme informatique partagée avec le service instructeur.

L'avis favorable, défavorable ou les demandes de pièces complémentaires sont émis par le service de la communauté de communes qui s'appuie pour cela sur la réglementation nationale et sur le règlement établi par le PLU de Saint-Martin-sur-Lavezon. La notification de cet avis est ensuite faite par le maire.

**IMPORTANT!** Quasiment tous les travaux qui apportent une modification même légère de votre habitation doivent faire l'objet de déclaration d'urbanisme. Voici quelques exemples: refaire sa façade, construire un abri de jardin, créer une extension, créer des clôtures, démolir un bâtiment etc...

Si vous avez des doutes et des questions sur vos obligations lorsque vous envisagez des travaux, contactez la mairie.



### Aménagement des espaces publics

Un groupe de travail constitué de 4 conseillers a été créé pour aménager les espaces publics du village. Afin de disposer d'un budget adéquat, des demandes de subventions à divers instances ont été faites.

En attendant les réponses (qui tardent à arriver), le conseil municipal a décidé de fleurir le village. Au printemps, des fleurs ont donc été plantées. On peut maintenant croiser des rosiers grimpants et du jasmin près du mur du lavoir, du jasmin et des chèvrefeuilles le long du mur devant la Mairie et une bignone au coin du portail du préau. Espérons que ces plantes grandissent bien!



Ce groupe de travail réfléchit également à l'aménagement de la zone située sous le préau. Il faudrait aplanir l'espace où se situent actuellement les tables de pique-nique de la boulangerie et faire quelques plantations, avec l'élaboration d'un ou plusieurs murets. Ceci pourra être fait sans attendre les réponses aux demandes de subventions.



### Randonnées

Un groupe de travail a été constitué avec des élus, des représentants d'associatifs et des habitants. Ce groupe a travaillé sur des itinéraires possibles. Le résultat de ce travail sera diffusé sûrement d'ici fin 2022.



### Voirie

Toujours avec la volonté de consacrer chaque année une part du budget communal à l'entretien et à l'amélioration de nos routes, courant mars le début de la route de Cougourdas, qui conduit au cimetière et à l'église du supérieur, a été revêtue d'**enrobé** particulièrement robuste au temps et aux nombreux passages.

Le Conseil départemental de l'Ar-dèche s'est engagé à aider à hauteur de 40 % les investissements sur les routes communales. La municipalité a sollicité cette aide, aussi d'ici la fin de l'année et début 2023 seront réalisés: le revêtement en **enrobé** du début de la route de la bastide jusqu'au pont, le revêtement en **bi-couches** sur le haut de la route des Audouards fortement dégradée.

La limitation à 30 km/heure dans la traversée du village n'étant pas toujours respectée dans les deux sens (aussi bien montée que descente) la réflexion sur ce sujet continue afin d'améliorer la sécurité de tous.



## Intercommunalité

### L'Office de Tourisme Intercommunal change de nom

Mercredi 27 octobre 2021, à l'occasion du Comité de Direction, le nouveau nom de l'Office de Tourisme Intercommunal a été officiellement annoncé. Sud Ardèche Rhône et Villages laisse sa place à « **Porte Sud Ardèche** ».

Cette nouvelle dénomination se positionne comme une stratégie de réponse à l'évolution de la demande touristique. Placé sur les portes du sud, le territoire est l'entrée principale pour découvrir le sud de l'Ardèche. L'objectif de ce changement est de valoriser, à la fois sa position géographique stratégique et l'attrait du territoire. En optant pour le nom **Porte Sud Ardèche**, l'Office de Tourisme démontre sa volonté de s'orienter vers un nom plus simple et facilement identifiable, synonyme d'une destination touristique.

Le territoire Sud Ardèche Rhône et Villages, territoire de 15 communes est né le 1er janvier 2017 de la fusion des Communautés de communes Barrès-Coiron et Rhône-Helvie. Il s'investit pour faire découvrir et mettre en lumière les atouts du territoire.



### Prise de compétence mobilité

La communauté de commune a pris la compétence mobilité en 2021. Cette compétence s'exerce pour les mobilités dites de proximité (voies douces – transports de proximité – réponse aux besoins spécifiques).

La région demeure compétente pour les transports régionaux (TER) et les transports scolaires.

Du 16 au 22 septembre a eu lieu la semaine de la mobilité avec plusieurs animations. Saint-Martin-sur-Lavezon a eu la chance d'accueillir un spectacle de théâtre d'improvisation le samedi 16. Nous espérons que vous avez pu en profiter!

**SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ**  
16-22 SEPTEMBRE 2022  
Combiner les mobilités !

**VENDREDI 16/09**  
18h-20h (sur inscription)  
St-Martin-sur-Lavezon  
Théâtre d'improvisation

**DIMANCHE 18/09**  
11h-12h30 (sur inscription)  
Entre Cruas (le port) et Rochemaure  
Balade à vélo sur la ViaRhôna et visite du château de Rochemaure

**MERCREDI 21/09**  
17h-19h  
Alba-la-Romaine  
Marché des producteurs  
Découvrir le « vélo-blender »

**JEUDI 22/09**  
9h-12h  
Le Teil – Marché  
Découvrir le « vélo-blender »

**DIMANCHE 25/09**  
10h-12h  
St-Lager-Bressac  
Fête de la voie douce de la Payre  
Stand de la CCARC

Plus d'infos :  
04 75 00 04 11  
[www.ardecherhonecoiron.fr](http://www.ardecherhonecoiron.fr)

#MobilityWeek La Région Auvergne-Rhône-Alpes AL - EC ARDÈCHE



### Evolution du règlement de la restauration collective

Avec près de 200 000 repas annuels servis sur le territoire ARC, la restauration collective a un rôle important. Pour la rentrée scolaire 2022 un nouveau règlement a été mis en place avec, entre autre évolution, la prise en compte du quotient familial pour calculer le coût restant à la charge des familles. Le service restauration scolaire s'est également équipé du logiciel iNoé. Cet espace unique va faciliter vos démarches d'inscriptions et de réservations.

Retrouvez toutes les explications détaillées sur le site de la communauté de commune  
<https://ardecherhonecoiron.fr/arcpratique/restauration-scolaire/>



### Formation gratuite Guide Composteur 2022

La communauté de commune propose une formation gratuite pour devenir guide composteur. Elle s'adresse à toute personne qui veut acquérir des connaissances et compétences sur le compostage/paillage. Cette formation permettra aux participants de devenir des personnes ressources sur leur territoire.

Elle se compose de 5 modules obligatoires :

- **Samedi 01/10 – 9h-16h30** Maîtriser les principes techniques et pratiques de la gestion domestique des déchets de jardin et des déchets de cuisine
- **Jedi 06/10 – 18h-21h** La gestion intégrée des déchets verts
- **Jedi 13/10 – 18h-21h** Le compostage partagé
- **Jedi 20/10 – 18h-21h** Informer les différents publics
- **Mardi 08/11 – 18h-21h** Définir le rôle et les missions du guide composteur + remise des diplômes

**Lieux** : Communes de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron

**Informations et inscriptions :**  
**Emilie Roussillon**  
**animatrice prévention déchets**  
**04 75 00 04 11**  
**e.roussillon@ardecherhonecoiron.fr**

## Intercommunalité > SUITE

### Dérèglements climatiques : urgence d'agir à tous les niveaux, création d'une société locale de production d'énergies renouvelables

Les épisodes caniculaires et les nombreux incendies que nous avons subis cet été ne sont pas le fruit du hasard, ils sont les conséquences directes des dérèglements climatiques déjà à l'œuvre depuis plusieurs années mais dont l'ampleur et la fréquence augmentent dangereusement. Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a montré dans son rapport de l'été 2021 [1] que l'objectif de limitation à +1,5 °C du réchauffement global, bien qu'encore possible techniquement, semble de plus en plus hors de portée.

De plus, la guerre en Ukraine, au delà de ses conséquences humaines dramatiques, a entraîné une accélération brutale de l'augmentation des prix de l'énergie au point de voir le prix de l'électricité multiplié par 20 par rapport à son cours de 2020 sur les marché de gros, et le gazole franchir la barre symbolique des 2 €/l à la pompe. La situation est aujourd'hui si tendue que la menace de coupures et de mise en œuvre de mesures de rationnement plane ouvertement sur l'hiver 2022-2023...

Il est donc urgent d'agir rapidement et à tous les niveaux pour diminuer nos consommations et nos factures d'énergie ainsi que les émissions de gaz à effet de serre associées, directement responsables des dérèglements climatiques. Tous les acteurs sont concernés et devront unir leurs forces pour accélérer le développement de la sobriété et de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et des mobilités alternatives à la voiture individuelle.

Les communes du territoire et la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, conscientes de ces enjeux et de la nécessité d'agir sans attendre, ont élaboré conjointement un **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET [2])** approuvé en mai 2021 et qui est maintenant entré dans sa phase de mise en œuvre. C'est notamment dans ce cadre qu'une société locale de production d'énergies renouvelables est en cours de création [3]. Les habitant.e.s, les communes et les entreprises du territoire pourront investir dans cette société et ainsi s'approprier collectivement la question stratégique de la production d'énergie, de sa gouvernance et de sa maîtrise locales. Toutes les personnes intéressées pour participer à cette aventure commune sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie ou de la Communauté de communes (des réunions d'information devraient être proposées d'ici la fin de l'année, au plus tard début 2023).

#### Contacts :

- **Mairie : Stephane Del Grande - 06 45 06 44 63**  
**mairie@saintmartinsurlavezon.fr**
- **Communauté de communes : Alexandre Leon**  
**06 31 15 03 73 - a.leon@ardecherhonecoiron.fr**



[1] Contributions au sixième rapport d'évaluation du GIEC, disponibles sur : <https://www.ipcc.ch/languages-2/francais/>

[2] <https://ardecherhonecoiron.fr/grands-projets/plan-climat-air-energie-territorial/>

[3] <https://ardecherhonecoiron.fr/2022/06/21/energie-renouvelables-appel-a-manifestation-dinteret-pour-la-creation-dune-societe-locale-juin-22/>



**J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT  
RECENSER. ET TOI ???**



d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française :

- Avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif.
- À partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

### **Comment faire ?**

Pour se faire recenser, rendez vous à la mairie de la commune de votre domicile (ou de celle où est situé l'organisme auprès duquel vous avez fait élection de domicile) avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile
- L'adresse mail du jeune pour majdc.fr

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

### **Recensement des jeunes : marche à suivre**

#### **Quand faut-il faire le recensement citoyen ?**

La période du recensement citoyen dépend de la situation du jeune :

- Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit.
- Si vous êtes devenu Français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.
- Si vous avez la possibilité de refuser la nationalité française et que vous choisissez d'être Français, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le mois qui suit votre 19e anniversaire.

#### **Est-il obligatoire de se faire recenser ?**

Oui, il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Il permet



### La trésorerie se réorganise

Depuis le 1er septembre 2022, la trésorerie du Teil s'est regroupée avec celles de Le Cheylard, Bourg-Sait-Andéol, Privas, Saint-Péray et la Paierie départementale pour constituer le **Service de gestion Comptable de Privas**.

### Pour tout renseignement simple concernant vos impôts, vos factures locales ou vos amendes => FRANCE SERVICES (FS)

- ▶ MEYSSE : 1 Place de la Mairie – Tél. 04 75 52 53 74
- ▶ VILLENEUVE DE BERG : 42 Route Nationale – Tél. 04 75 07 57 67
- ▶ AUBENAS : 30 Avenue de Zelzate – Tél. 04 75 35 87 17



### Pour tout renseignement concernant vos impôts => SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS (SIP)

- ▶ AUBENAS : 7 Ch. de la Bouissette – Tél. 04 75 89 21 00 – Mél. [sip.aubenas@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.aubenas@dgfip.finances.gouv.fr)
- ▶ LE TEIL, antenne du SIP d'AUBENAS : 21 Bd Jean Jaurès – Tél. 04 75 49 53 43
- ▶ PRIVAS, antenne du SIP d'AUBENAS : 1 route des Mines – Tél. 04 75 66 12 00

*Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30*

*Vous pouvez également prendre rendez-vous sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) depuis votre espace particulier ou via la rubrique **Contact et RDV** ou encore par téléphone.*

*Vous pouvez également appeler le 0 809 401 401 (appel non surtaxé)*

### Pour tout renseignement concernant vos factures locales => SERVICE DE GESTION COMPTABLE (SGC)

- ▶ PRIVAS : 1 route des Mines – Tél. 04 75 66 12 00 – Mél. [sgc.privas@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.privas@dgfip.finances.gouv.fr)

*Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30*

- ▶ LE CHEYLARD, antenne du SGC PRIVAS : 5 Rue de la République – Tél. 04 75 66 12 00

*L'antenne de LE CHEYLARD n'est pas ouverte au public*

*Vous pouvez également prendre rendez-vous sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) depuis votre espace particulier ou via la rubrique **Contact et RDV** ou encore par téléphone.*

### Pour vos paiements en espèces ou par carte bancaire => BURALISTES AGREES

- ▶ LE TEIL : Tabac Presse Bouledin, 8 avenue Henri Barbusse
- ▶ LE TEIL : Tabac Presse Entre Pont et Rhône
- ▶ MEYSSE : Tabac Presse, 3 Route Nationale 86
- ▶ VIVIERS : Tabac Presse, Zone commerciale Le Cros
- ▶ CRUAS : Tabac Presse, 1 Rue Albert Mercoyrol



Trouve les 12 différences, et colorie !



Sudoku

8		4				7	9	1
5		1	4	9		3		2
		6	7		9	2	8	
	8		5			1		6
	4	5	6	8				3
4	5	2			7	6	3	8
	9	3					1	7
7			3		5		2	9

Facile

1			9		7			
		6	2	4	3			
		4		8				9
		1			6		9	3
	7		8	1	9	4		
	6					1	8	
			7				2	
9	5					6	4	7
					8			5

Difficile

## Informations utiles

### Mairie:

59 place du Champ de Mars  
07400 St-Martin-sur-Lavezon

Tél.: 04 75 52 98 48

Mail: [mairie@saintmartinsurlavezon.fr](mailto:mairie@saintmartinsurlavezon.fr)

Site internet: [www.saintmartinsurlavezon.fr](http://www.saintmartinsurlavezon.fr)

Facebook de la commune: [www.facebook.com/lavezon07](http://www.facebook.com/lavezon07)

### Nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat au public:

lundi 13h30-16h  
mardi 10h-12h  
jeudi 10h-12h et 13h30-18h

### Déchetteries:

#### - « Le Verseau » à Cruas

Horaires d'ouverture:

Du mardi au samedi 8h30-12h et 13h30-17h (fermé le jeudi matin)

#### - « Les barrières » à Alba-La-Romaine

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi 13h30-17h30  
Le samedi 8h30-12h

#### - Le Teil:

Horaires d'ouverture:

Du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h (fermé le lundi matin)

### Eau:

Urgence SYDEO: 04 75 63 81 29

### Bibliothèque:

Horaires d'ouverture:

Mercredi 10h30-11h30

Samedi 10h-12h

Le 1<sup>er</sup> vendredi du mois 16h15-17h

Fermé pendant les vacances scolaires

## État civil depuis mi-sept. 2021

### Mariage

1 mariage a eu lieu au printemps.  
Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur!

■ Emmanuel Gavat  
et Gwenaëlle Dufour le 30 avril

### Décès

Avec beaucoup de tristesse nous  
avons appris les décès de:

■ Thérèse Clapson le 6 mars  
■ Anne-Marie Audouard le 19 mars  
■ Charles Maignien le 19 avril



Bulletin réalisé par l'équipe municipale. Contact: [mairie@saintmartinsurlavezon.fr](mailto:mairie@saintmartinsurlavezon.fr)

Ressources photos: Tristan Zilberman pour la communauté de communes Barres-Coiron et équipe municipale.

Conception et impression: Impressions FOMBON Aubenas – IMPRIM'VERT